

Le Pantagruel



DE POMPIGNAC

Et ainsi s'installèrent les bases d'un certain totalitarisme....

Le maire de Pompignac continue son travail de division et de menaces. Il met en place une relation fondée sur l'écrasement de l'autre et s'en prend désormais à certaines associations de la commune. Outre le fait de refuser l'octroi d'une salle municipale pour permettre à certaines associations de tenir leurs réunions, entravant ainsi leur fonctionnement, le maire attaque maintenant tout à fait officiellement et frontalement l'AFAL, véritable institution de Pompignac.

« L'AFAL

1920, création d'une Société de Jeunesse. Il y a 550 habitants sur la commune mais la population en augmentation constante amène la fin de la société de jeunesse vers 1960.

Nait un nouveau comité des fêtes avec comme Président M. Bourbon, puis une activité parallèle : **le club arts et loisirs**.

La réunion de ses deux activités donne naissance **dans les années 70 à l'association des fêtes et loisirs, notre AFAL actuelle** avec comme premier Président Claude Pelletan.

La société de jeunesse qui voit le jour après une guerre est la caractéristique d'une population et d'animateurs voulant retrouver la joie de vivre.

C'est l'époque des bals fleuris et des soirées théâtrales. Un plancher est mis en place face à la mairie sur le terrain communal puis, vers 1962, une salle champêtre se montre à l'occasion des fête .../...


.../... L'AFAL organise également des rallyes touristiques, la Gironde se voit largement sillonnée.

En 2005, l'AFAL s'occupe de la fête du village. Elle fait venir dans la salle polyvalente le Théâtre des Salinières, organise la fête des vins et des fromages, les 10 km de Pompignac (Source : d'après les renseignements de Roland Mainvielle) .../...

Source : Ouvrage « Au fil de la Laurence, Pompignac » par Françoise Lemonnier et Pierre Massé-2007»

Relisez l'article (*Le mensuel de Pompignac n° 2 de juin 2014 page3*),

APPEL À CANDIDATURES

 **CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES :** A la demande conjointe de nombreux administrés, de bénévoles et d'élus, la décision a été prise de créer un Comité des Fêtes, qui recevra une mission de service public et sera chargé, sous l'égide des élus en charge de la culture des sports et de l'animation, d'accompagner et de soutenir toutes les manifestations du village, concerts, spectacles, accueil de délégations, réceptions, accueil des Nouveaux Pompignacais, fête du village, forum des associations, manifestations sportives comme les "Foulées pompignacaises" (*voir p.1*), fêtes des vins et fromages, et les multiples autres animations, soit en organisateur principal, soit en soutien à des associations ou organismes municipaux initiateurs. Il existait jusqu'à présent une association s'occupant de quelques activités festives (AFAL), mais qui ne s'est plus manifestée depuis 2013. Ainsi, devant cette carence, la fête du village a-t-elle été organisée en totalité par la Mairie, qui a rassemblé de nombreux bénévoles pour seconder les élus et les organisateurs dans leur travail. Il en a été et il en sera de même pour les concerts de cette saison. La fête des Vins et Fromages et métiers de bouche, associée à un vide grenier, au Forum des Associations et à diverses manifestations, dont un repas public, se tiendra le **dimanche 7 septembre 2014** et elle est déjà en pleine phase d'organisation à la Mairie. Si vous souhaitez rejoindre les élus et les équipes de bénévoles constituant dès à présent le futur Comité des Fêtes, vous pouvez retourner en mairie le bon de postulation joint, ou téléphoner (05 57 97 13 00) ou passer en mairie pour vous inscrire. Vous pourrez ainsi vous joindre aux groupes qui organisent d'ores et déjà les prochaines manifestations. Avec votre participation, le nouveau Comité des Fêtes, qui devra compter dès le départ une cinquantaine de membres, sera ainsi rapidement officialisé.

et prenez connaissance de notre analyse

Le maire utilise une argumentation fallacieuse.

1. Il donne de fausses informations
« *L'AFAL qui ne s'est plus manifestée depuis 2013...* »
2. Il induit ainsi de faux raisonnements,
« *... devant cette carence...* »,
3. Il utilise des raccourcis
« *... ainsi la fête du village a-t-elle été organisée en totalité par la Mairie...* »

Autant de biais qui entravent la réflexion et amènent le lecteur à de fausses conclusions qui semblent pourtant évidentes.

Autrement dit :

« **Qui veut se débarrasser de son chien, l'accuse de la rage !** »

Cela porte un nom : **LA MANIPULATION !**

VOUS NE VOUS LAISSEREZ PAS ABUSER !

Depuis un an l'AFAL a organisé :

- la fête locale 2013
- la fête vins et fromages en septembre 2013,
- 6 soirées théâtre avec la compagnie Théâtrale des Salinières

Le site de l'association (<http://afal1.skyrock.com/>) indique dans les manifestations en projet :

« **La fête vins et fromages le 7 septembre 2014** ».

L'AFAL existe depuis plus de 40 ans et il faudrait attendre la mandature de Denis Lopez pour qu'elle soit supprimée, de son plein droit et sans autre forme de procès ?

Ce que dit le maire dans cet article est FAUX ! Il invoque des raisons « logiques » pour développer toujours plus son pouvoir sur les personnes, sur les événements, sur les structures.

Or, il souhaite rayer l'AFAL du panorama Pompignacais pour une raison très prosaïque. Les Pompignacais faisant fonctionner cette association ne lui conviennent pas. Ils ont le tort d'appartenir à des courants de pensée différents des siens. En un mot à « L'OPPOSITION ». Parias ? Bannis ? Pestiférés ?

Pourquoi demain, ne pourrions-nous pas lire dans l'un des futurs mensuels :

**CECI EST
UNE
PARODIE
!**

APPEL A CANDIDATURES



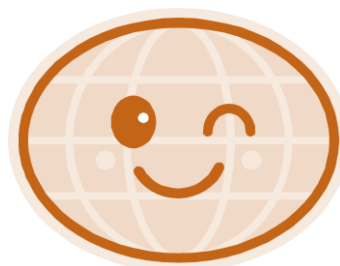
CRÉATION D'UN COMITE DE PARENTS D'ELEVES

A la demande insistante de milliers d'administrés et devant la supplique du ministre de l'Education Nationale, la décision a été prise de créer un Comité de Parents d'élèves.

Il existait jusqu'à présent une ou deux associations de parents d'élèves qui passaient leur temps à critiquer le maire et ses décisions au lieu de soutenir les actions des élus. Les parents des élèves des écoles maternelle et élémentaire en ont eu assez de ces associations qui ne font rien pour eux et qui passent leur temps à mettre la commune sens dessus-dessous. Ainsi, tous les adhérents ont fui ces associations qui passaient leur temps à dénigrer et qui aujourd'hui, ne représentent plus personne. Devant cette carence, la mairie dans une volonté de Service Public aura une attitude prévenante et attentionnée. Elle va prendre le relais et accueillir avec toute l'objectivité dont elle est capable les parents d'élèves qui ont été si mal traités. Toute personne prête à chanter les louanges de l'Edile Pompignacaise sera en bonne position pour être le président Adjoint de ce comité (Le maire se réservant le poste de président). Un test de « bon administré(e) » sera organisé pour admettre définitivement les bénévoles dans ce comité.

Nous pourrions étudier la candidature de tout Pompignacais n'ayant pas d'enfant dans les écoles si celui-ci fait preuve d'une réelle admiration pour les actions de la commune.

**CECI EST
UNE
PARODIE
!**



À bientôt !